

MARIE FARIBAULT, citoyenne

Marie Faribault, une simple citoyenne qui a su dans son courriel qu'il y avait ça aujourd'hui. Alors, je ne suis pas du tout préparée, je n'ai pas de mémoire. Mais ce qui me fait venir ici, c'est cette petite ligne sur la vocation de ce building qui est un hôtel. Là, j'ai fait: Ouah, est-ce qu'on vit dans le même monde? Est-ce que ça va être ça? Là, j'ai vu qu'il y avait aussi des ateliers d'artistes et sûrement du logement. Même pas?

LE PRÉSIDENT

Non.

MARIE FARIBAULT

Et donc, j'étais là: Je vais venir dire qu'un hôtel, en tout cas, si vous demandez l'acceptabilité sociale, je ne sais pas dans quel monde. On ne vit pas dans le même monde. L'industrie du tourisme est l'industrie la plus polluante. On le voit avec le fleuve qui a un niveau d'eau très, très bas cette année. C'est quoi le parallèle? C'est qu'il y a une réflexion à plus long terme de la Ville à se poser des questions sur son industrie touristique et sur cette possibilité de faire un hôtel dans un nouveau développement. Je ne sais pas, mais moi, je demande à la Ville d'avoir un peu plus de visions. Cette industrie-là va sûrement aller dans un déclin.

Je ne suis pas dans l'industrie du tourisme, je suis juste une citoyenne qui regarde ce qui se passe. Et puis, ça n'a pas de bon sens de favoriser et de faire la promotion de ce genre de développement-là.

Là, si vous voulez des idées pour ce building-là, je pense qu'il y a une crise de logement. Alors, je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas de logement social. Les promoteurs qui veulent faire de la promotion, ils ont beaucoup, beaucoup de projets. Ils ont à réparer des écoles, réparer des hôpitaux. Je dirais, il y a beaucoup de projets sur la table pour un promoteur et pour faire du logement social.

Là, des montages financiers, puis des façons de faire dans d'autres pays. Puis On fait souvent référence au pays scandinaves où je suis allée il y a une quarantaine d'années et où des projets communautaires à échelle avec des espaces communs, des vocations différentes, des gens avec des mixités d'âge, de revenus. Ça se fait depuis très, très, très longtemps. C'est une belle occasion de faire autre chose. Puis j'adhère avec ce que le monsieur a dit. Oui, on dirait que le projet de rentrer dans la gorge puis de faire ça le fun, de proposer des ateliers d'artistes.

Puis on va avoir l'acceptabilité sociale parce que ça, parce qu'on est dans le Mile End, puis qu'on est dans le quartier où est-ce qu'il y a le plus d'artistes, on va leur donner des ateliers d'artistes. Donnons aux artistes un revenu décent. Oui, avec des ateliers, mais en amont, il y a bien d'autres choses aussi qui ont besoin les artistes.

En tout cas, si ce projet-là est à cette étape-ci, ça me fait peur un peu de savoir qu'il y a cette idée d'hôtel parce que vraiment, vraiment, je trouve ça complètement aberrant. Aberrant de faire, de penser, juste d'avoir eu l'idée de faire un hôtel dans ce lieu-là. Vraiment un bâtiment qui appartient à la Ville ou ça appartient à qui finalement? C'est à la Ville? Non, ce n'est plus à la Ville.

LE PRÉSIDENT

C'est une propriété privée.

MARIE FARIBAUT

Une propriété privée, mais la Ville a quand même son mot à dire. C'est un bâtiment patrimonial, je pense. Et donc non, la Ville, elle doit mettre ses culottes. Puis, regarde le bel exemple de Royal-Mount. On pensait avoir une clientèle de même pas une classe moyenne. C'était les plus riches qui n'ont pas de place pour aller se magasiner, mais c'est un beau flop. Il y a un moment donné, c'est beau les promoteurs, mais s'ils n'ont pas d'autres idées, ils pourraient penser au bien commun. Voilà, je suis un peu découragé.

LE PRÉSIDENT

Je vais entendre ça comme une conclusion. Oui! Est-ce que vous vous êtes nommé pour...? Oui, c'est bien..

Ça va. Toute expression de video est bienvenue. À moins qu'on m'informe que c'est bon. Ce que j'étais sur le point de dire, suite à la présentation précédente, c'est qu'évidemment, ce sont des projets qui renvoient toutes sortes de points techniques.

Il y avait des questions réglementaires, des questions de code du bâtiment qui ont été évoquées, construction, etc. Comme je le mentionnais au début, mais je vais le répéter. L'arrondissement et le promoteur ont un droit de réplique qui n'est pas une discussion sur la base d'opinion, mais éventuellement, s'il y a des points de clarification à faire, notamment sur des aspects techniques, des choses qui ont été évoquées ou des questions qui ont été posées, ils ont la possibilité de le faire sur le champ ou éventuellement par écrit.

L'horaire a été un petit peu changé par rapport à ce qui a été dit. Donc, si vous permettez, je vais retourner à l'ordre du jour. Excusez-moi.

Je peux inviter les représentants, soit du propriétaire ou de l'arrondissement, s'il veut apporter des points de précision. Ils ont l'opportunité de le faire maintenant, vive voix. Sinon, ils ont aussi la possibilité de revenir sur ces questions-là dans les prochaines heures. Les points en question seront mis à la disposition du public pour y en prendre connaissance. Ça, ce sera versé au dossier.